

# Atténuer les répercussions des taux de change

Si vous faites du commerce sur le marché international comme importateur, exportateur ou les deux et que vous établissez des factures en devises, les taux de change ont des répercussions sur les sommes en dollars canadiens que vous payez ou recevez.

Si vous êtes exportateur, cet effet touche les sommes en dollars canadiens que vous recevez de vos clients et si vous êtes importateur, il touche les sommes que vous payez à vos fournisseurs.

Toute fluctuation marquée, à la hausse ou à la baisse, de la valeur de l'une ou l'autre des monnaies peut avoir des répercussions considérables sur vos marges bénéficiaires.

## Facteurs qui influent sur les taux de change

Pour protéger votre entreprise contre les effets de change, il faut d'abord en comprendre les facteurs. Tenez-vous au courant de l'actualité dans les marchés internationaux. Consultez la page [Recherche économique](#) de RBC pour obtenir de l'information sur ces sujets :

- ★ politiques économiques – taux d'intérêt, assouplissement quantitatif – des pays vers lesquels vous exportez ;
- ★ facteurs économiques tels que l'inflation ou une forte croissance ;
- ★ conjoncture au Canada – hausse de l'endettement des consommateurs, changements de taux d'intérêt, etc.

N'oubliez pas qu'un dollar fort est avantageux pour les importateurs tandis qu'un dollar faible profite aux exportateurs. Si vous importez et exportez, vous devez établir un équilibre de sorte que l'effet global soit avantageux pour vous. Nos [solutions en matière de change](#) peuvent vous aider à gérer vos opérations internationales en temps réel.

## Modes de paiement

La façon dont vous êtes payé est un facteur clé de la réduction du risque de change. Si vous êtes importateur, bloquez-vous le taux de change au moment où vous passez votre commande ou au moment de payer la facture ? Si vous êtes exportateur, facturerez-vous vos marchandises en dollar canadien ou dans la monnaie du pays de destination ? N'oubliez pas que vos clients voudront eux aussi bénéficier du taux de change le plus avantageux pour eux.

Nous pouvons vous aider à optimiser la valeur de vos comptes clients et à réduire les montants payés à vos fournisseurs à l'étranger.



## Gestion des opérations de change

Passons maintenant à la gestion des effets de change.

Vous devrez :

- ★ décider comment vous compenserez les fluctuations de change (devis en dollars canadiens, lettre de crédit, paiements immédiats par télévirement) ;
- ★ choisir une méthode adaptée au marché ou au client ;
- ★ établir des taux de change cibles ;

- ★ exécuter votre stratégie, mais la revoir si les conditions du marché changent.

Rendez-vous à la section [Services mondiaux](#) de notre site Web pour des conseils qui vous aideront à réduire les risques de change que comportent les activités commerciales internationales.

## Couverture

La couverture du risque de change est une stratégie permettant de se protéger contre les fluctuations des taux de change.

Supposons que vous fabriquez des t-shirts et que vous en expédiez à un acheteur à l'étranger qui vous paiera dans un délai d'un mois suivant la réception de la commande. Vous pouvez bloquer dès maintenant le taux de change qui s'appliquera à votre facture afin de protéger votre marge bénéficiaire.

Voici d'autres façons de réduire le risque de change :

- ★ Opération de change au comptant – consiste à échanger immédiatement (règlement immédiat) une monnaie pour une autre à un cours déterminé. L'opération de conversion s'effectue immédiatement.
- ★ Contrats à terme – le taux de change est bloqué dès maintenant pour une opération ultérieure. Les contrats à terme peuvent être assortis de n'importe quelle échéance de moins d'un an et leur montant est illimité.

Nous pouvons vous aider à réaliser des opérations de change au comptant et à établir des contrats à terme par l'intermédiaire de nos [services de change](#). N'oubliez pas que les opérations de couverture sont conçues pour protéger vos bénéfices, et non pas pour spéculer sur les marchés des changes.

## Résumé

Internet est une ressource formidable non seulement pour surveiller les fluctuations des taux de change, mais aussi pour vous renseigner sur tous les aspects touchant au change. Le fait de comprendre le fonctionnement des taux de change et d'en surveiller constamment les fluctuations vous place dans la meilleure posture possible pour réduire les risques de répercussions négatives sur vos bénéfices. RBC veut aider les entreprises canadiennes à réussir sur le marché international. Nous offrons des [produits et services](#), y compris pour atténuer le risque de change, dans toutes les régions du monde. Communiquez avec nous pour savoir comment nous pouvons vous être utiles.



Le contenu du présent document est fourni à titre informatif seulement et n'a pas pour objet de donner des conseils précis de nature financière, fiscale, juridique, comptable ou autre. Vous ne devez pas vous y fier à cet égard ni agir sur la foi de l'information sans demander l'avis d'un professionnel. Votre conseiller fera en sorte que votre propre situation soit prise en compte et que toute mesure prise le soit en fonction des plus récents renseignements disponibles.

© / <sup>MC</sup> Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. VPS99617

118288 (09/2017)